

Article

« Portrait démographique des grossesses en milieu défavorisé »

Hélène Desrosiers et Christine Colin

Cahiers québécois de démographie, vol. 17, n° 1, 1988, p. 91-111.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/600631ar>

DOI: 10.7202/600631ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Portrait démographique des grossesses en milieu défavorisé

Hélène DESROSIERS et Christine COLIN*

INTRODUCTION

Dans le cadre d'un projet de révision de la politique en périnatalité au Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux constituait, en 1985, cinq groupes de travail chargés de lui fournir un avis et des recommandations pour cinq problématiques spécifiques. Un comité s'est penché sur la problématique de la grossesse en milieu défavorisé. La première étape de son travail a consisté à documenter ce phénomène sur le plan démographique. Pour cela, des compilations inédites ont été réalisées, notamment à partir des données de l'Enquête sur la fécondité menée au Canada en 1984. Cet article présente les principaux résultats obtenus quant à l'incidence de la pauvreté chez les femmes enceintes canadiennes et québécoises. On y trace également un profil descriptif des femmes enceintes à faible revenu. Les résultats sont commentés sous trois angles : le niveau de scolarité, la situation matrimoniale et la fécondité.

* Département de santé communautaire, Hôpital Saint-Luc, Montréal. La première auteure est actuellement attachée à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-Urbanisation), Montréal.

Ce texte présente une partie des résultats contenus dans un document soumis par les auteures au ministère de la Santé et des services sociaux du Québec (Colin et Desrosiers, 1987). Nous désirons remercier Evelyne Lapierre-Adamcyk, qui a piloté la partie québécoise de l'enquête sur la fécondité, pour nous avoir gracieusement fourni les données. Nos remerciements s'adressent également à Paul-Marie Huot pour sa contribution à la mise en forme des données.

1. LA TOILE DE FOND : LE NOUVEAU VISAGE DE LA PAUVRETÉ

Autant au Québec qu'ailleurs en Amérique du Nord, la pauvreté s'est accrue depuis le début des années 1980. Même si, entre 1984 et 1985, le nombre d'individus vivant sous le seuil de pauvreté a diminué au Canada, le nombre et le pourcentage de Canadiens à faible revenu demeurent plus élevés en 1985 qu'ils ne l'étaient au début de la décennie. En 1985, un Canadien sur six (16 %) vivait sous le seuil de pauvreté, ce qui représente une augmentation de 13,7 % par rapport à 1980 (CNBS, 1987).

Certains groupes apparaissent particulièrement touchés par la hausse de la pauvreté observée ces dernières années. Suite à la sévère récession qui a touché l'Amérique du Nord au début des années 1980, l'accroissement du chômage a durement frappé les jeunes. À un niveau global, on constate par ailleurs que la légère diminution de la pauvreté en 1985 n'a pas modifié la surreprésentation des femmes parmi les individus vivant en-dessous du seuil de la pauvreté. Aux États-Unis comme au Canada, la proportion de femmes pauvres ne cesse d'augmenter, ce qui a eu pour effet d'accroître l'écart entre les sexes à ce niveau. En 1985, 18 % de la population féminine vivaient sous les seuils de pauvreté établis par Statistique Canada comparativement à 14 % de la population masculine (CNBS, 1987).

Les familles de leur côté ne sont guère mieux loties. Depuis le début des années 1980, les familles avec de jeunes enfants ont vu leur situation se détériorer rapidement. Cet appauvrissement des familles apparaît étroitement lié au rajeunissement progressif des mères seules que l'on observe depuis le début des années soixante-dix (Le Bourdais et Rose, 1986). En 1985, quatre familles monoparentales sur dix, dirigées par une femme de moins de 65 ans, disposaient de faibles revenus (CNBS, 1987).

Dans un tel contexte, le nombre d'enfants appelés à vivre en situation de pauvreté va croissant. Au Canada, en 1985, près d'un enfant sur cinq vivait dans une famille à faible revenu, comparativement à 16,5 % en 1981. Le nombre d'enfants vivant au sein de familles pauvres a grimpé de 25 % depuis 1980 (Méthot, 1987). Les enfants d'âge préscolaire vivent une situation encore plus dramatique. Selon une étude réalisée dans la région métropolitaine de Montréal par le groupe «Surfacing the Poor», en 1981 23 % des enfants de moins de six ans vivaient dans une famille pauvre, et plus de 10 % d'entre eux en situation de pauvreté aiguë (Wilkins, 1985).

De façon générale, la venue d'un enfant augmenterait de façon significative la probabilité pour une femme de devenir prestataire de l'aide sociale, et ce, pour une période prolongée (Dickenson, 1975; Bellware et Charest, 1987).

Au Québec, on constate qu'en 1985 près de 19 000 enfants de moins d'un an vivaient dans une famille bénéficiaire de l'aide sociale, soit 20 % environ des enfants de cet âge au Québec. C'est proportionnellement la catégorie de bénéficiaires qui a le plus augmenté au cours de cette période, leur nombre ayant triplé depuis 1980 (Colin et Desrosiers, 1987, tableau A.1).

Par ailleurs, les femmes bénéficiaires de l'aide sociale et qui sont en âge de procréer (15-49 ans) ont vu leur nombre augmenter de 50 % en cinq ans, passant de 146 000 en 1980 à 223 000 en 1985. Parmi ce groupe, les femmes âgées de 20 à 29 ans représentent la catégorie de bénéficiaires qui a connu la plus forte hausse durant ce laps de temps. Quant aux familles bénéficiaires de l'aide sociale, les deux tiers étaient sous la conduite d'une femme. Parmi ces dernières, plus d'une sur trois (35 %) étaient dirigées par une femme âgée de moins de 30 ans¹.

En somme, la population à faible revenu tend à rajeunir et à revêtir de plus en plus un visage de femme. Les mères de jeunes enfants apparaissent durement touchées par la hausse de la pauvreté observée depuis le début des années 1980 (Folbre, 1984; Duncan, 1984; CNBS, 1987). Les conséquences de cette situation sur le plan social et sanitaire justifient que l'on cherche à mieux cerner la pauvreté chez les femmes dès la grossesse.

2. AMPLEUR DE LA PAUVRETÉ CHEZ LES FEMMES ENCEINTES

S'il paraît relativement facile d'évaluer la population féminine vivant sous le seuil de pauvreté, peu de données nous permettent de connaître l'ampleur de ce phénomène au moment de la grossesse. Ce nombre apparaît difficile à évaluer avec précision d'autant plus que, malgré les données exposées précédemment, l'incidence de la pauvreté dépend toujours de la définition ou des sources utilisées à cette fin.

1. Ces chiffres sont tirés des données mensuelles du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu pour le mois de mai 1986.

Pour quantifier la notion de niveau socio-économique, divers indicateurs peuvent être choisis, mais aucun ne fait l'unanimité. Quel que soit l'indicateur utilisé, cerner toutes les dimensions de la pauvreté relève en outre d'un immense défi, d'autant plus grand lorsqu'il s'agit d'en estimer la durée. La pauvreté est en effet un phénomène complexe où s'entremêlent l'exclusion sociale et le cumul des difficultés dans différents domaines de vie : scolarité, logement, travail, etc.

En partie à cause des difficultés inhérentes à la mesure de la pauvreté et des données généralement disponibles, la pauvreté est le plus souvent définie de façon quantitative, en fonction du revenu. C'est cette approche que nous avons utilisée. Pour ce faire deux sources ont été prises en compte : les données provenant d'institutions publiques sur les bénéficiaires de leurs services (statistiques de clientèle) et certaines données chiffrées issues d'enquêtes, lesquelles réfèrent à des populations fort différentes.

2.1 Statistiques de l'aide sociale

Au niveau provincial, il est impossible d'évaluer directement le revenu des femmes enceintes, puisque celui-ci ne figure pas parmi les données enregistrées sur le formulaire de déclaration de naissance. Les seules données disponibles concernent une sous-population de femmes pauvres : les bénéficiaires de l'aide sociale. Selon les données du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, 12 884 femmes bénéficiaires de l'aide sociale se sont prévaluées du supplément de grossesse en 1985-1986.

En considérant le nombre de naissances (82 451) survenues cette année-là, on peut estimer qu'environ une grossesse sur six (16 %) au Québec serait vécue par des femmes bénéficiaires de l'aide sociale. Les femmes enceintes apparaissent donc surreprésentées parmi les assistés sociaux, si l'on considère qu'en comparaison environ 12 % des femmes d'âge reproductif (11 % de la population totale) vivaient de prestations d'aide sociale en 1985 (RAMQ, 1986).

En fait, ces données risquent de sous-estimer l'ampleur du phénomène puisqu'il n'est pas certain que toutes les femmes enceintes bénéficiaires de l'aide sociale se soient prévaluées du droit au supplément de grossesse. De plus, ces données ne

donnent pas d'information sur les femmes pauvres non bénéficiaires de l'aide sociale.

2.2 Enquête sur la fécondité au Canada

Afin de mieux documenter les aspects démographiques de la grossesse en milieu défavorisé, nous avons eu recours à des données complémentaires de l'Enquête sur la fécondité au Canada, menée conjointement par les Universités de Montréal, de Western Ontario et d'Alberta. Nous disposons de données recueillies auprès de 757 Canadiennes (dont 209 Québécoises), ayant toutes eu une grossesse (menée à terme ou non) entre 1982 et 1984².

Les données de revenu disponibles ont permis d'estimer la pauvreté selon le seuil de pauvreté établi par le Conseil canadien de développement social (CCDS, 1984). Sont considérées comme pauvres, les personnes disposant d'un revenu inférieur à 50 % du revenu familial moyen, calculé en tenant compte du nombre de personnes présentes dans le ménage. Bien qu'arbitraire, cette norme apparaît fort justifiée dans la mesure où elle prend en considération le fait que les ménages gagnant moins de la moitié du revenu moyen sont incapables de participer à part entière à la vie de la société sur les plans économique, social ou politique (CCDS, 1984)³. Par ailleurs, pour tenir compte de l'hétérogénéité de la pauvreté, nous avons établi une autre catégorie de faible revenu correspondant à 50 % du seuil de pauvreté du CCDS, c'est-à-dire à 25 % du revenu familial moyen. Le tableau 1 présente, pour chacune de ces deux définitions, le seuil de pauvreté selon la taille du ménage.

-
2. Sur les 5 315 femmes ayant participé à l'Enquête sur la fécondité, 1 646 ont été exclues, dont 1 283 en raison de données manquantes sur le revenu, et les autres en raison de données insuffisantes pour évaluer la taille du ménage. Au total, 3 669 femmes ont pu être classées selon leur revenu. De ce nombre, toutes les femmes ayant eu une grossesse (menée à terme ou non) entre 1982 et 1984 ont été retenues, soit 757 Canadiennes (dont 209 Québécoises).
 3. Soulignons que le seuil de pauvreté du CCDS est supérieur à celui de Statistique Canada. À titre d'exemple, en 1984, le seuil de pauvreté établi par Statistique Canada pour une famille de quatre personnes variait entre 14 727 et 20 020 \$ selon le lieu de résidence. Par comparaison, le CCDS fixe ce seuil à 21 131 \$ peu importe la région de résidence.

Tableau 1
 Seuil de pauvreté et seuil de grande pauvreté utilisés
 chez les femmes enceintes, Canada et Québec, 1984

Taille du ménage	Seuil de pauvreté CCDS, 1984 ^a (\$)	Seuil de grande pauvreté, 1984 ^b (\$)
1	9 056	4 528
2	15 094	7 547
3	18 113	9 057
4	21 131	10 566
5	24 150	12 075
6	27 169	13 585

a. Conseil canadien de développement social, 1984.

b. Ce seuil équivaut à 50 % du seuil de pauvreté établi par le Conseil canadien de développement social, et correspond à environ 60 % du seuil de pauvreté de Statistique Canada.

Outre le revenu, l'échantillon retenu a été caractérisé selon la scolarité et l'état matrimonial de la femme. Afin de dégager un profil sommaire du niveau de fécondité de la population à l'étude, des informations sur le nombre de grossesses, le nombre de naissances d'enfants vivants et le nombre d'épisodes d'avortements, fausses-couches et mortinaissances ont également été colligées. En raison des petits effectifs en présence, les données n'ont toutefois pas été ventilées selon l'âge⁴.

4. Mentionnons par ailleurs que cette variable paraissait peu pertinente pour les buts initialement visés par l'étude. Par exemple, les données du Registre de la population québécoise révèlent que l'effet du niveau socio-économique sur l'issue de la grossesse (prématurité, faible poids à la naissance, etc.) persiste même lorsque l'on contrôle pour l'âge de la mère. Voir Colin et Desrosiers (1987).

3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les données de l'enquête sur la fécondité révèlent que 23 % des femmes enceintes canadiennes et 26 % des femmes enceintes québécoises vivent sous le seuil de pauvreté du CCDS⁵. Plus de 9 % des Canadiennes (8 % des Québécoises) enceintes vivent quant à elles sous le seuil de grande pauvreté.

3.1 Caractéristiques sociales des femmes enceintes à faible revenu

Des études réalisées en Europe révèlent que, en règle générale, les mères défavorisées sur le plan économique sont plus souvent faiblement scolarisées et vivent plus fréquemment sans conjoint à la naissance de leur enfant (Ribeaud, 1979; Wolkind et Zajicek, 1981). Nos résultats permettent de documenter ces aspects pour les femmes canadiennes⁶.

La scolarité

Tout comme pour l'ensemble de la population, le niveau de scolarité des femmes ayant accouché a crû de façon considérable depuis 10 ans. Au Québec en particulier, 14,2 % des mères possédaient moins de 9 ans de scolarité en 1976; ce n'est plus le cas que de 5,7 % des mères en 1985 (Bureau de la statistique du Québec, 1987).

-
5. Au moment de rédiger cet article, nous ne disposions pas de données nous permettant de comparer ces pourcentages à ceux de l'ensemble de la population féminine rejointe par l'enquête. Ces taux élevés nous incitent cependant à croire que les femmes pauvres sont surreprésentées parmi les femmes enceintes, comparativement à l'ensemble de la population féminine.
 6. En raison des petits effectifs et pour éviter de surcharger le texte, les données détaillées de l'enquête fécondité ne seront pas présentées à l'échelle du Québec. Le lecteur intéressé à consulter ces données pourra se référer au document de Colin et Desrosiers (1987).

Si le lien entre revenu et scolarité est clair, il n'est cependant pas facile de savoir dans quel sens se fait cette association. D'une part, on constate que les femmes pauvres ont un niveau de scolarité faible. Selon les données figurant au tableau 2, une femme enceinte pauvre sur trois détient moins de 11 ans de scolarité alors que ce n'est le cas que de 15 % de l'ensemble des Canadiennes enceintes. Ces proportions sont encore plus prononcées pour les femmes enceintes très pauvres : 45 % d'entre elles étaient faiblement scolarisées.

D'autre part, on observe que les femmes les moins scolarisées vivent plus souvent en situation de pauvreté. Ainsi, les femmes détenant moins de 9 ans de scolarité vivent sous le seuil de pauvreté dans une proportion de 62 % au Canada et sous le seuil de grande pauvreté dans 35 % des cas, alors que moins de 5 % des femmes possédant 17 ans ou plus de scolarité connaissent une telle situation (ces pourcentages sont obtenus en rapportant les chiffres des deuxième et troisième colonnes du tableau 2 à ceux de la première colonne). En dépit des progrès réalisés au cours des dernières années au chapitre de la scolarité des mères, les données disponibles témoignent donc de disparités persistantes.

La relation entre le nombre d'années d'études complétées et l'insuffisance de revenu chez les femmes enceintes peut bien sûr être en partie liée à l'âge, les jeunes mères ayant généralement une scolarité inachevée. Il ne s'agit là toutefois que d'une explication partielle. La dynamique au coeur de cette relation semble en effet nettement plus complexe (voir section 3.2).

La situation matrimoniale

Le comportement matrimonial des femmes a connu des changements importants au cours des dernières années. La proportion des naissances hors-mariage au Canada a crû de façon considérable, passant de 4,5 % en 1961 (Dumas et Boyer, 1984 : 312) à 16 % en 1985 (Moore, 1987). En 1985, au Québec, 24,5 % des femmes qui ont accouché n'étaient pas mariées. Une part importante de cette augmentation serait cependant attribuable à la hausse des unions libres notée au cours de cette période (Bureau de la statistique du Québec, 1987).

Les données de l'enquête sur la fécondité au Canada nous permettent de caractériser les femmes selon qu'elles vivent ou non avec un conjoint, peu importe que cette union soit légale ou

Tableau 2

Caractéristiques des femmes enceintes selon la suffisance du revenu familial par rapport au seuil de faible revenu, Canada, 1984 (en nombre et en pourcentage des groupes de revenu)

Caractéristiques	Ensemble des femmes		Femmes sous le seuil de pauvreté (CCDS)		Femmes sous le seuil de grande pauvreté (50 % du seuil de pauvreté CCDS)	
	N	%	N	%	N	%
<u>Scolarité</u>						
Moins de 9 ans	29	3,8	18	10,5	10	15,6
9-10	83	11,0	39	22,7	19	29,7
11-12	285	37,6	73	42,4	19	29,7
13-16	298	39,4	39	22,7	16	25,0
17 ans et plus	62	8,2	3	1,7*	0	0,0
Total	757	100,0	172	100,0	64	100,0
<u>État matrimonial</u>						
Avec conjoint	698	92,2	132	76,3	38	58,5
Sans conjoint	59	7,8	41	23,7	27	41,5
Total	757	100,0	173	100,0	65	100,0

Source : Enquête sur la fécondité au Canada, 1984.

* En raison du faible effectif de cette catégorie, ce pourcentage doit être considéré à titre indicatif seulement.

de fait. À cet égard, les données présentées au tableau 2 paraissent éloquentes. Alors que près d'une Canadienne pauvre sur quatre vit sans conjoint, ce n'est le cas que de 8 % de l'ensemble des femmes enceintes rejointes par l'enquête. Par ailleurs, l'incidence de la grande pauvreté touche près d'une femme sans conjoint sur deux, comparativement à 5 % des femmes avec conjoint. Des tendances similaires se retrouvent à l'échelle du Québec (données non présentées).

Scolarité et état matrimonial

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la pauvreté est, bien entendu, plus qu'une insuffisance de revenu. C'est aussi une situation de cumul de plusieurs difficultés. Le tableau 3 donne un aperçu du nombre et du pourcentage de femmes enceintes vivant sous le seuil de pauvreté selon qu'elles vivent ou non avec un conjoint et, pour chacune de ces catégories, le niveau de scolarité atteint. Si les petits nombres de certaines catégories incitent à interpréter les résultats avec prudence, il ressort clairement que les femmes enceintes et sans conjoint sont moins scolarisées que les autres, et ce quel que soit le niveau de revenu. À titre d'exemple, plus de la moitié des femmes seules vivant sous le seuil de pauvreté n'avaient pas complété leurs études secondaires, contre 28 % de celles vivant avec un conjoint. Chez les très pauvres, les deux tiers se trouvaient dans cette situation⁷.

Par ailleurs, le fait d'être sous-scolarisée et sans conjoint représente une situation qui mène quasi inévitablement à la pauvreté. Ainsi, les femmes enceintes peu scolarisées (moins de 11 ans) et sans conjoint, vivent toutes sous le seuil de pauvreté, et la majorité d'entre elles (85 %) vit dans l'extrême pauvreté. Soulignons toutefois qu'ici encore, ces résultats peuvent être en partie liés à la structure par âge des femmes; à cet égard, les données du Registre de la population indique qu'au Québec les mères sans conjoint ou peu scolarisées sont surreprésentées parmi les jeunes (données non présentées).

7. Notons que, en raison de l'insuffisance des données permettant d'évaluer leur revenu familial, les pourcentages obtenus excluent les femmes enceintes sans conjoint demeurant chez un parent. Selon l'Enquête sur la fécondité au Canada, 31 % des femmes enceintes et sans conjoint se trouveraient dans cette situation.

Tableau 3

Nombre et pourcentage de femmes enceintes, selon la scolarité, la situation matrimoniale et la suffisance du revenu familial par rapport au seuil de faible revenu, Canada, 1984

Situation matrimoniale et nombre d'années de scolarité	Ensemble des femmes		Femmes sous le seuil de pauvreté (CCDS)		Femmes sous le seuil de grande pauvreté (50 % du seuil de pauvreté CCDS)	
	N	%	N	%	N	%
	<u>Avec conjoint</u>					
Moins de 9 ans	29	3,0	10	7,6	2	5,3*
9-10	70	10,0	26	19,7	9	23,7
11-12	265	38,0	63	47,7	13	34,2
13-16	282	40,4	30	2,3	14	36,8
17 ans et plus	60	8,6	3	2,3*	0	0,0*
Total	698	100,0	132	100,0	38	100,0
<u>Sans conjoint</u>						
Moins de 9 ans	9	15,3	9	22,0	9	33,3
9-10	12	20,3	12	29,3	9	33,3
11-12	19	32,2	10	24,4	6	22,2
13-16	17	28,8	10	24,4	3	11,1*
17 ans et plus	2	13,4*	0	0,0*	0	0,0*
Total	59	100,0	41	100,0	27	100,0

Source : Enquête sur la fécondité au Canada, 1984.

* En raison du faible effectif de cette catégorie, ce pourcentage doit être considéré à titre indicatif seulement.

3.2 La fécondité

Avec la nuptialité, la fécondité a été l'objet de bouleversements majeurs au cours des vingt dernières années. La réduction de la fécondité observée au Canada s'est traduite par une hausse du nombre de couples sans enfant et par la diminution de la taille des familles avec enfants (Burke, 1986). Cependant, encore aujourd'hui, dans certains pays occidentaux les femmes défavorisées auraient plus d'enfants que les autres (Pressat, 1986). Qu'en est-il au Canada et au Québec, où la fécondité des femmes en général a considérablement diminué ?

Au Québec, les données du Registre de la population nous permettent d'étudier le rang de naissance des enfants en fonction de la scolarité de la mère, scolarité qui, comme nous l'avons vu, peut être considérée comme un indicateur indirect de pauvreté. Les mères peu scolarisées (moins de 9 ans) ont plus d'enfants : en 1985, près du tiers d'entre elles (31 %) mettent au monde au moins un troisième enfant, ce qui n'est le cas que de 17 % des femmes en général. De même, 11 % des femmes peu scolarisées accouchent en 1985 d'un quatrième enfant, ce qui ne touche que 4 % des femmes en général (données non présentées).

Les données de l'Enquête sur la fécondité au Canada permettent de cerner ce phénomène de façon plus précise, du moins en ce qui concerne l'ensemble du Canada. Si l'on considère le nombre de grossesses (menées à terme ou non), 12 % des Canadiennes qui ont été enceintes entre 1982 et 1984, en étaient au moins à leur quatrième grossesse. Comme le montre le tableau 4, cette proportion est plus forte chez les femmes pauvres (21 % des Canadiennes) et encore plus forte chez les très pauvres (25 %). Si l'on considère le nombre d'enfants nés vivants, les mêmes tendances se retrouvent. Les femmes pauvres ont plus d'enfants : environ 9 % des Canadiennes enceintes entre 1982 et 1984 vivant sous le seuil de pauvreté ont au moins quatre enfants et c'est le cas de près de 10 % des Canadiennes très pauvres, comparativement à moins de 4 % pour l'ensemble des Canadiennes interrogées.

En fait, le niveau socio-économique agit d'une façon complexe sur l'histoire reproductive, étant à la fois lié à l'âge au mariage (Waite et Spitze, 1981), au choix de la méthode contraceptive, à l'âge à la première grossesse, au nombre et à l'espacement des naissances (Marini et Hodson, 1981; Murphy, 1985). Cette dynamique s'enracine d'ailleurs profondément au coeur du vécu des femmes issues de milieux socio-économiquement faibles. En effet, dans ces milieux, on

Tableau 4

Nombre de grossesses et rang de naissance, selon la suffisance du revenu familial par rapport au seuil de faible revenu, Canada, 1984 (en nombre et en pourcentage des groupes de revenu)

Caractéristiques	Ensemble des femmes		Femmes sous le seuil de pauvreté (CCDS)		Femmes sous le seuil de grande pauvreté (50 % du seuil de pauvreté CCDS)	
	N	%	N	%	N	%
<u>Grossesses</u>						
1	232	30,7	42	24,6	14	21,9
2	262	34,7	55	32,2	18	28,1
3	168	22,3	38	22,2	16	25,0
4 et plus	93	12,3	36	21,0	16	25,0
Total ^a	755	100,0	171	100,0	64	100,0
<u>Rang de naissance</u>						
0 ^b	96	12,7	10	5,8	1	1,5*
1	286	37,9	61	35,7	22	34,4
2	245	32,5	54	31,6	22	34,4
3	99	13,1	31	18,1	13	20,3
4 et plus	29	3,8	15	8,8	6	9,4
Total	755	100,0	171	100,0	64	100,0

Source : Enquête sur la fécondité au Canada, 1984.

a. Inclut les avortements, fausses-couches et mortinaissances.

b. Représente les femmes enceintes au moment de l'enquête n'ayant pas encore accouché et/ou celles ayant eu une grossesse non menée à terme entre 1982 et 1984.

* En raison du faible effectif de cette catégorie, ce pourcentage doit être considéré à titre indicatif seulement.

constate que la maternité constitue un moyen privilégié d'accéder à la maturité et à la reconnaissance en tant qu'adulte, et cela d'autant plus que les autres rôles sont moins reconnus ou peu accessibles compte tenu des faibles qualifications scolaires et professionnelles (Gabriel et Mc Anarney, 1983). Par exemple, le manque à gagner occasionné par le retrait du marché du travail serait moins élevé chez les femmes occupant des emplois peu gratifiants ou faiblement rémunérés, et pourrait expliquer en partie les niveaux de fécondité supérieurs qu'elles connaissent. Plus profondément, la grossesse représente, dans les milieux socio-économiquement faibles, un moyen de répondre à des besoins fondamentaux d'amour et d'affection (Deschamps, 1976).

Si plusieurs études ont mis en évidence la relation entre l'origine sociale et le niveau de fécondité, il demeure toutefois difficile de connaître le sens de la causalité qui relie ces deux variables. On constate en effet que la maternité précoce, à son tour, hypothèque lourdement l'avenir socio-économique des femmes. Par exemple, les femmes devenues mères avant l'âge de vingt ans, souvent plus fécondes, auraient une propension plus grande à devenir chef de famille monoparentale (Pool et Moore, 1986), à être démunies sur le plan économique à l'âge de la retraite (Hofferth, 1984), ou encore à être faiblement scolarisées⁸, trois caractéristiques fortement liées entre elles. Par ailleurs, les familles nombreuses ont un risque accru de vivre pauvrement : comme l'indiquent les données du tableau 4, environ la moitié des mères d'au moins quatre enfants sont pauvres contre 20 % des mères d'un enfant. En l'absence de données longitudinales, la dynamique au coeur de ces phénomènes demeure toutefois imprécise.

Pour diverses raisons, les femmes de milieu défavorisé planifient rarement les naissances. Aux États-Unis, les grossesses non planifiées seraient plus fréquentes chez les

8. C'est ce que nous avons constaté suite à une analyse préliminaire des données de l'enquête «Familles» de Statistique Canada (1984). Les résultats obtenus confirment que les femmes moins scolarisées deviennent mère à un âge plus jeune et que le niveau de fécondité qu'elles connaissent est plus élevé que celui affiché par les femmes ayant entrepris des études supérieures. Par ailleurs, même si le niveau de scolarité des jeunes mères tend à augmenter, l'effet négatif de la maternité précoce sur le cursus scolaire des femmes persiste quelle que soit la génération concernée. Voir à ce sujet Desrosiers et Le Bourdais (1988).

femmes de race noire et chez celles détenant moins de douze ans de scolarité (Grimes, 1986). Bien que cet aspect soit peu documenté, il semble que les femmes enceintes de niveau socio-économique faible recourent peu à l'interruption volontaire de grossesse. La ligature tubaire constituerait par contre un moyen privilégié de contrôle des naissances dans les milieux socio-économiquement faibles (Marcil-Gratton, 1987).

Les données de l'Enquête sur la fécondité au Canada nous permettent de connaître l'expérience des femmes en matière de mortinatalité, d'avortement spontané et d'interruption volontaire de grossesse. Cependant compte tenu de la petite taille de la population à l'étude, la distinction entre ces trois types d'antécédents n'est pas possible. Selon les données disponibles, les femmes canadiennes ayant eu des antécédents de ce type sont un peu plus nombreuses chez les femmes pauvres et très pauvres. On retrouve notamment une plus grande proportion de femmes très pauvres (23 % contre 10 %) qui ont eu au moins deux avortements, fausses-couches ou morts-nés, ce qui indique un caractère plus répétitif des avortements spontanés ou provoqués et des mortinaissances chez ces femmes. Une partie importante de cet excès ne serait pas attribuable aux avortements, mais plutôt à des taux supérieurs de mortinatalité chez les femmes à faible revenu. C'est du moins ce que semblent indiquer les données récentes du registre de la population du Québec : en 1985, 8 % des mères ayant moins de 9 ans de scolarité avaient déjà accouché d'un enfant mort-né, alors que cette proportion s'établissait à 6 % pour l'ensemble des mères.

CONCLUSION

Au terme de ce tour d'horizon, il ressort clairement que nombre de femmes vivent leur grossesse dans des conditions socio-économiques défavorables. Parmi les femmes bénéficiant de faible revenu, la majorité sont peu scolarisées ou sans conjoint, deux caractéristiques qui, lorsqu'elles sont combinées, conduisent très souvent à la pauvreté. Les femmes de milieu socio-économique faible semblent aussi avoir plus d'enfants, qu'il s'agisse d'une cause ou d'une conséquence de leur pauvreté. Cette situation pourrait expliquer, du moins en partie, la surreprésentation des femmes pauvres parmi les femmes enceintes. Des données supplémentaires s'avèrent toutefois nécessaires afin d'étayer de telles hypothèses.

Quoi qu'il en soit, les conséquences de cette situation apparaissent fort préoccupantes. Sur le plan humain d'abord, ces femmes enceintes vivent dans des conditions difficiles, puisque les revenus insuffisants ne leur permettent pas de se loger confortablement, ni de se nourrir adéquatement (Lepage et alii, 1987). Les barèmes d'aide sociale, en particulier, se situent nettement en-dessous des seuils de pauvreté (Fugère et Lanctôt, 1985). Par ailleurs, lorsqu'elles travaillent, la plupart de ces femmes occupent des emplois mal payés qui offrent peu de chance d'avancement, et qui, de plus, ne leur permettent pas de bénéficier de prestations de maternité adéquates.

Sur le plan de la santé, on constate que la naissance en milieu défavorisé est assortie d'un risque accru de morbidité périnatale. Ainsi, la proportion d'enfants qui naissent avec un poids insuffisant (moins de 2 500 gr.) est deux fois plus grande en milieu défavorisé, où l'on observe également plus de naissances prématurées et de retard de croissance intra-utérine (Colin et Desrosiers, 1987). Cette situation apparaît particulièrement inquiétante. En effet, malgré la hausse générale du niveau de scolarité des mères, les pourcentages de nouveau-nés de poids insuffisant ont augmenté chez les femmes moins scolarisées alors qu'à l'inverse, ces taux diminuaient chez les femmes les plus scolarisées. Cette situation a pour effet un accroissement de l'écart entre les deux groupes de femmes au chapitre de la morbidité périnatale (Colin et Desrosiers, 1987).

Non seulement les nouveau-nés de poids insuffisant présentent un plus grand risque de maladie ou de décès, mais leurs chances d'un développement et d'une croissance harmonieux sont compromises du fait des conséquences combinées de leur état de santé plus précaire et de leur environnement social défavorisé.

Des mesures s'imposent pour contrer cet état de fait. Au niveau de la recherche, des données longitudinales permettant de connaître la durée des situations de pauvreté fourniraient des informations fort pertinentes, par exemple quant à l'impact d'une première grossesse précoce sur l'histoire de vie ultérieure des femmes, ou encore sur les moyens utilisés par les mères pauvres pour se sortir des conditions difficiles qu'elles connaissent (voir Le Bourdais, 1987).

Cependant, d'ores et déjà, l'évolution à la hausse de la pauvreté chez les femmes avec de jeunes enfants d'une part, et l'accroissement de l'écart noté entre les femmes favorisées et les moins bien nanties au chapitre de la morbidité périnatale, d'autre part, semblent les deux paramètres d'une même équation.

À moyen terme, seule l'amélioration des conditions de vie des femmes enceintes à faible revenu permettra de diminuer les conséquences humaines, sociales et économiques de la grossesse en milieu défavorisé.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAIRD, D., 1985. «Changing problems and priorities in obstetrics». British Journal of Obstetric and Gynecology, 92,2, 115-121.
- BELLE, D., 1984. Lives in stress: Women and Depression. London, Sage Publications.
- BELLWARE, Jo-Ann et Diane CHAREST, 1987. Mission d'étude portant sur les familles monoparentales bénéficiaires de l'aide sociale. Québec, Service des politiques et de la recherche en sécurité du revenu.
- BOONE, M.S., 1985. «Social and cultural factors in the etiology of low birthweight among disadvantaged blacks». Social Science and Medecine, 20, 10, 1001-1011.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, 1987. La situation démographique au Québec. Québec, Les Publications du Québec, 203 pages.
- BURKE, M.- A., 1986. «Structures familiales : la diversité s'installe». Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada, cat. 11-008, été, 7-10.
- COLIN, Christine et Hélène DESROSIERS en collaboration avec Marie-Paule DUQUETTE, Catherine MARTIN, Francine OUELLET et Marie-France RAYNAULT, 1987. Naître égaux et en santé : problématique et données. Montréal, DSC Hôpital St-Luc, document présenté au sous-ministre adjoint à la Planification et à l'Évaluation, ministère de la Santé et des services sociaux, 267 pages (à paraître).

- CCDS (CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL), 1984. Trop peu : définition et évaluation de la pauvreté au Canada. Ottawa, 100 pages.
- CNBS (CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL), 1987. Progrès contre la pauvreté. Ottawa, édition révisée, 24 pages.
- DESCHAMPS, J.-P., 1976. Grossesse et maternité chez l'adolescente. Paris, Éditions Le Centurion.
- DESROSIERS, Hélène et Céline LEBOURDAIS, 1988. Trajectoires démographiques et professionnelles : une analyse longitudinale des processus et déterminants. Montréal, INRS-Urbanisation, rapport présenté au ministère de la Santé et du Bien-être social dans le cadre de l'Étude sur l'évolution démographique et son incidence sur la politique économique et sociale, mars, 29 pages.
- DICKENSON, Katherine, 1975. Transfer Income in Five Thousand Families: Patterns of Economics Progress, Volume 1. Survey Research Center, University of Michigan, 251-277.
- DUMAS, J. et L. BOYER, 1984. «Mise au point sur l'accroissement récent de la fécondité des célibataires au Canada.» Cahiers québécois de démographie, 13, 2, 311-322.
- DUNCAN, Creg, J., 1984. Years of Poverty, Years of Plenty. Ann Arbor, University of Michigan, Institute for Social Research.
- EVANS, Patricia, M., 1987. «Mixing Work and Welfare: A Study of Single Mothers.» Revue canadienne de politique sociale, 19, 33-48.
- FOLBRE, Nancy, 1984. «The Pauperization of Motherhood: Patriarchy and Public Policy in the United States.» Review of Radical Political Economics, 16, 4, 72-88.
- FUGÈRE, D. et P. LANCTÔT, 1985. Méthodologie de détermination des seuils de revenu minimum au Québec. Québec, ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Direction des politiques.
- GABRIEL, A. and E. R. MC ANARNEY, 1983. «Parenthood in two subcultures: white middle-class couples and black low income adolescents in Rochester.» Adolescence, 17, 71, 595-608.
- GAMACHE, J., 1986. «Les assistés sociaux.» Revue internationale d'action communautaire, 16/56, 193-197.

- GRIMES, D. A., 1986. «Unplanned pregnancies in the United States». Obstetrics and Gynecology, 67, 3, 438-442.
- HOFFERTH, Sandra L., 1984. «Long-term Economic Consequences for Women of Delayed Childbearing and Reduced Family Size». Demography, 21, 2, 141-155.
- LE BOURDAIS, Céline, 1987. «On est pauvre : on naît pauvre ou on le devient ? Essai sur l'importance des données longitudinales dans l'analyse de la pauvreté». Cahiers québécois de démographie, 16, 2, 269-288.
- LE BOURDAIS, Céline et Damaris ROSE, 1986. «Les familles monoparentales et la pauvreté». Revue internationale d'action communautaire, 16/56, 181-188.
- LEPAGE, M. C. et alii, 1987. Commentaires concernant la situation des personnes de milieu socio-économiquement faible : plus précisément celle des femmes enceintes et allaitantes et des nourrissons. Montréal, Corporation professionnelle des diététistes du Québec, 45 pages.
- MARCIL-GRATTON, Nicole, 1987. «Le recours précoce à la ligature des trompes au Québec : des suites indésirables ?». Sociologie et Sociétés, XIX, 1, 83-95.
- MARINI, M. M. and Peter J. HODSON, 1981. «Effects of the Timing of Marriage and First Birth on the Spacing of Subsequent Births». Demography, 18, 4, 529-548.
- MÉTHOT, S. «Les Canadiens à faible revenu». Tendances sociales canadiennes, Ottawa, Statistique Canada, cat. 11-008F, 2-6.
- MOORE, Susan, 1987. «Les femmes chefs de famille monoparentale». Tendances sociales canadiennes, Ottawa, Statistique Canada, cat. 11-008F, 31-36.
- MURPHY, M. J., 1985. «Demographic and Socio-economic Influences on Recent British Marital Breakdown Patterns». Population Studies, 39, 441-460.
- OSBERG, C. N., 1987. «Pediatrics and Poverty». Pediatrics, 79, 4, 567-569.
- POOL, Ian et Maureen MOORE, 1986. L'État de parent seul : caractéristiques et déterminants. Ottawa, Statistique Canada, cat. 99-961, 59 pages.

- PRESSAT, R., 1986. «Nuptialité et fécondité des femmes françaises». Le Concours médical, 108,24, 2013-18.
- PRIEST, G. E., 1984. «Cycle de vie de la famille et logement au Canada : une analyse fondée sur les données du recensement de 1981». Revue statistique du Canada, catalogue 11-003 F, VI-xxiii.
- RAMQ (RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC), 1986. Statistiques annuelles 1985. Québec, Service des Communications de la RAMQ.
- RIBEAUD, M. C., 1979. La maternité en milieu sous-prolétaire. Paris, Stock 2, Collection Voix de femmes.
- STATISTIQUE CANADA, 1986. Income Distribution by Size in Canada. Ottawa, cat. 13-207.
- WAITE, Linda J. and Glenna D. SPITZE, 1981. «Young Women's Transition to Marriage». Demography, 18, 4, 681-694.
- WILKINS, R., 1985. Données sur la pauvreté dans la région métropolitaine de Montréal, à partir d'une série de totalisations spéciales du recensement de 1981. Montréal, Département de santé communautaire, Hôpital Général de Montréal.
- WOLKIND, S. and E. ZAJICEK, 1981. Pregnancy: a psychological and social study. London/Toronto, Academic Press, 228 pages.

RÉSUMÉ - SUMMARY - RESUMEN

DESROSIERS Hélène et Christine COLIN - PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE
DES GROSSESSES EN MILIEU DÉFAVORISÉ

Des compilations spéciales réalisées notamment à partir des données de l'Enquête sur la fécondité menée au Canada en 1984 ont permis d'évaluer l'incidence de la pauvreté chez les femmes enceintes canadiennes et québécoises, et de tracer un profil descriptif des femmes enceintes à faible revenu. Les résultats sont commentés sous trois angles : le niveau de scolarité, la situation matrimoniale et la fécondité.

DESROSIERS Hélène and Christine COLIN - DEMOGRAPHIC PICTURE OF
PREGNANCIES AMONG DISADVANTAGED WOMEN

Special tabulations, based in particular on the data obtained from the Canadian fertility survey of 1984, have made possible an analysis of the extent of poverty among Canadian pregnant women, and of the demographic profile of low income pregnant women. Results are presented according to three dimensions: educational level, marital status and fertility.

DESROSIERS Hélène y Christine COLIN - RETRATO DEMOGRÁFICO DE LOS
EMBARAZOS EN MEDIO DESFAVORECIDO

Compilaciones especiales realizadas a partir de los datos de la Encuesta sobre la fecundidad hecha en Canadá en 1984 han permitido evaluar la incidencia de la pobreza en las mujeres canadienses y quebequenses embarazadas y trazar un perfil descriptivo de las mujeres embarazadas de poco recurso. Los resultados están comentados bajo 3 ángulos: el nivel de escolaridad, la situación matrimonial y la fecundidad.